

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 3 juillet 2020

6^{ème} Commission

N° CP-2020-7-6-3

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MONTAGNE

PROGRAMME D'AMENAGEMENT 2020

Résumé : Dans le cadre du programme d'aménagement 2020 des Syndicats Mixtes de Montagne, il est proposé :

- d'accorder un montant total de 750 000 €, réparti comme suit :

o 250 000 € en faveur du Syndicat Mixte d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM),

o 250 000 € en faveur du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB),

o 250 000 € en faveur du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB).

- d'approuver les conventions y afférentes et d'autoriser la Présidente à les signer.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie lors de sa réunion en date du 29 mai 2020.

Périmètre d'intervention de la politique Montagne

La participation du Département est concentrée sur les périmètres d'intervention des quatre syndicats mixtes dont le Département est membre, à savoir :

- le Syndicat Mixte d'Aménagement stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM),

- le Syndicat Mixte d'Aménagement des du Site du Lac Blanc (SMALB),
- le Syndicat Mixte d'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB),
- le Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA).

Syndicats Mixtes	Sites d'intérêt départemental	Sites d'intérêt local
SMVM	Schnepfenried	<ul style="list-style-type: none"> • Tanet • Gaschney • Trois Fours (nordique)
SMALB	Lac Blanc	<i>Néant</i>
SMMGB	Markstein	Grand-Ballon
SMIBA	Ballon d'Alsace	<i>Néant</i>

Depuis 2018, l'enveloppe annuelle consacrée à cette politique s'élève à 1 M€ par an, dont la répartition est laissée à la libre appréciation des syndicats.

Pour 2020, trois syndicats (Lac Blanc, Vallée de Munster et Markstein Grand-Ballon) proposent de répartir entre eux un montant de 750 000 €, à raison de 250 000 € chacun.

Compte tenu de sa situation administrative et budgétaire, les besoins du SMIBA ont fait l'objet de dispositions particulières. Un rapport spécifique sera donc proposé en faveur du SMIBA.

Conformément aux dispositions statutaires des syndicats mixtes, des conventions de financement des investissements non courants doivent respectivement être conclues par le Département avec les syndicats mixtes et les communautés de communes concernées.

I. Syndicat Mixte d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM)

1. Opérations prévues au programme 2020

Dans la continuité de ces dernières années, le Syndicat Mixte entend poursuivre, en 2020, la modernisation des stations du Schnepfenried et des Trois Fours, par les projets suivants :

- la phase 2 de l'opération de mise en place d'une billetterie automatique (*phase 1 programme 2019*) sur le site du Schnepfenried, consistant en des travaux de génie civil principalement pour la mise en place des portiques d'accès à chaque remontée ainsi que l'installation du logiciel de billetterie correspondant. Cette phase est estimée à 160 000 € HT,
- l'acquisition d'un nouvel engin de damage pour le site nordique des Trois Fours. Le coût d'achat de cet engin est estimé à 200 000 € HT.

Le coût estimatif de l'ensemble des travaux prévus en 2020 est de 360 000 € HT.

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €
Schnepfenried Mise en place d'une billetterie mains libres (<i>phase 2</i>)	160 000
Trois Fours (domaine nordique) Achat d'une dameuse	200 000
TOTAL PROGRAMME 2020	360 000

2. Plan de financement

Les opérations d'aménagement seront prises en charge selon le plan de financement prévisionnel suivant :

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €	Taux de financement CD68	Subventions CD68 €	Subventions Com Com Munster €	Subventions Région GE €
Schnepfenried Mise en place d'une billetterie mains libres (<i>phase 2</i>)	160 000	71,88 %	115 000	13 000	32 000
Trois Fours Achat d'une dameuse	200 000	67,50 %	135 000	65 000	0
TOTAL	360 000	69,44 %	250 000	78 000	32 000

Pour ces opérations, le Département est sollicité à hauteur de 250 000 €.

II. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB)

1. Opérations prévues au programme 2020

Les projets privilégiés par le Syndicat Mixte au titre de l'année 2020 sont les suivants :

- la visite technique obligatoire (*inspection à 30 ans*) des remontées mécaniques entamée en 2019 se poursuit en 2020 (*phase 2*),
- la politique consacrée à l'accueil des familles se développe avec un projet de création d'un espace débutants,
- l'amélioration des conditions de pratique des pistes de ski nécessite la continuité de l'optimisation de la production de neige de culture (*phase 1 en 2018*).

Le coût estimatif de l'ensemble des travaux prévus en 2020 est de 366 000 € HT et se décompose comme suit :

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €
Maintenance remontée mécanique TSD (phase 2)	146 000
Espace débutants	60 000
Optimisation production neige de culture	160 000
TOTAL PROGRAMME 2020	366 000

2. Plan de financement

Les opérations d'aménagement seront prises en charge selon le plan de financement prévisionnel suivant :

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €	Taux de financement CD68	Subventions CD68 €	Subventions Com Com Kaysersberg (CCVK) €	Subventions FEDER/ MASSIF Région GE €	Auto-financement €
Maintenance remontée mécanique TSD (phase 2)	146 000	62,88 %	91 800	10 200	0	44 000
Espace débutants	60 000	72 %	43 200	4 800	12 000	
Optimisation production neige de culture	160 000	71,88 %	115 000	13 000	32 000	
TOTAL	366 000	68,31 %	250 000	28 000	44 000	44 000

Pour ces opérations, le Département est sollicité à hauteur de 250 000 €.

III. Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB)

1. Opérations prévues au programme 2020

Les projets 2020 contribuent au développement de la station autour notamment de la diversification des activités 4 saisons pour les installations suivantes :

- Bike Park : complément des aménagements entrepris en 2019 par la pose d'un tapis de protection sur les pistes,
- site de vol libre du Treh : réaménagement du chemin d'accès à l'aire d'envol, en faveur des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

De plus, des opérations nécessaires au déploiement des pratiques d'hiver sont prévues, à savoir :

- la maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'un hangar abritant le matériel du domaine nordique,
- l'amélioration de l'enneigement sur les pistes du secteur Grenouillère.

Le coût estimatif de l'ensemble de ces travaux au titre de l'année 2020 est de 340 092 € HT et se détaille comme suit :

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €
Chemin PMR Treh - décollage vol libre	20 000
MO Hangar nordique	12 400
Mise aux normes transformateur	38 790
Tapis Bike Park	25 000
Enneigement Grenouillère	200 000
Achat dameuse (domaine alpin)	43 902
TOTAL PROGRAMME 2020	340 092

2. Plan de financement

Les opérations d'aménagement seront prises en charge selon le plan de financement prévisionnel suivant :

OPERATIONS	Montants subventionnables HT €	Taux de financement CD68	Subventions CD68 €	Subventions Com Com St. Amarin €	Subventions Com Com Guebwiller €	Subvention Région GE €
Chemin PMR Treh-décollage vol libre (*)	20 000	71,40 %	14 280	1 360	1 360	0
MO Hangar nordique	12 400	90 %	11 160	620	620	0
Mise aux normes transformateur	38 790	84 %	32 584	3 103	3 103	0
Tapis Bike Park	25 000	84 %	21 000	2 000	2 000	0
Enneigement Grenouillère	200 000	67,20 %	134 400	12 800	12 800	40 000
Achat dameuse (domaine alpin) (**)	43 902	83,31 %	36 576	3 349	3 349	0
TOTAL	340 092	73,51 %	250 000	23 232	23 232	40 000

(*) Financement par le comité Vol Libre : 3 000 €.

(**) Autofinancement SMMGB : 628 €.

Pour ces opérations, le Département est sollicité à hauteur de 250 000 €.

A titre de rappel, dans le cadre du réaménagement du cœur de station et pour améliorer l'accueil des clientèles, le SMMGB a programmé la réhabilitation du bâtiment d'accueil actuel. Pour ce dernier, un financement départemental exceptionnel de 457 500 € est prévu et fera l'objet d'un rapport spécifique (avis favorable de la Commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie du 20 mars 2020).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder des subventions pour un montant total de 750 000 €, au titre du programme d'aménagement 2020 des Syndicats Mixtes de montagne, telles que détaillées dans les conventions jointes au présent rapport et réparties comme suit :
 - 250 000 € en faveur du Syndicat Mixte d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster/Hautes-Vosges (SMVM),
 - 250 000 € en faveur du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du site du Lac Blanc (SMALB),
 - 250 000 € en faveur du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB).

Ces subventions seront versées au vu des justificatifs transmis et conformément aux modalités de paiement prévues par les conventions.

- d'approuver les conventions y afférentes, jointes au présent rapport, et de m'autoriser à les signer,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415, code programme 2902 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT